



LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DE L'EAU

PLAN DE PRÉSENTATION DU CENTRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN INFRASTRUCTURES URBAINES

➤ **LE C.E.R.I.U.**

➤ **Question 1 :** La connaissance de l'état des infrastructures municipales de l'eau;

- ◆ Un débat de chiffres;
- ◆ Une méconnaissance.

Pourquoi une méconnaissance ?

- ◆ L'invisibilité du réseau;
- ◆ Une difficile définition de la performance;
- ◆ Une faiblesse dans la formation technique et dans les processus de transfert d'expertise quant aux techniques d'auscultation, de réhabilitation et de gestion d'actif;
- ◆ La désirabilité de la connaissance des réseaux souterrains;
- ◆ Le manque d'information sur les impacts de la non-performance;
- ◆ Une culture de remplacement et de reconstruction plutôt que de réhabilitation;
- ◆ Une approche différenciée entre l'égout et l'aqueduc;
- ◆ Une carence d'encadrement de la part des autorités nationales.

Comment pallier à cette méconnaissance ?

- ◆ Sensibiliser, former, convaincre, etc... par rapport aux éléments pré-mentionnés;
- ◆ Rapporter dans les états financiers des municipalités l'état des actifs physiques et leur déficit d'entretien (deferred-maintenance).

- **Question 2 :** Les montants d'investissements requis pour assurer la pérennité des infrastructures de l'eau ?
- ◆ Quelle réponse peut être élaborée compte tenu de la problématique du pourquoi et de l'implantation du comment ?
 - ◆ La connaissance des coûts dédiés actuellement;
 - ◆ L'écart de philosophie entre l'état du réseau et la politique d'entretien;
 - ◆ L'approche australienne.
- **Question 3 :** Les modes de financement requis pour assurer la pérennité des infrastructures de l'eau et le coût de l'eau ?
- ◆ Arbitrage de la notion des collectivité et celle de l'utilisateur - payeur;
 - ◆ La notion de coût moyen et de coût marginal;
 - ◆ La problématique du recours à l'emprunt massif de la part des municipalités et l'absence de réserves dédiées aux infrastructures;
 - ◆ Une planification des coûts pour maximiser le retour sur l'investissement.

CONCLUSION :

La pérennité des infrastructures municipales de l'eau est une responsabilité partagée entre les élus, les gestionnaires, les experts et les citoyens.